



## Licence INFIRMIER



**Niveau d'études visé :** Bac + 3



**ECTS :** 180 crédits



**Durée :** 3 ans



Formation initiale



Formation en alternance



Personnes en reprise d'études financées et demandeurs d'emploi



Accessible en VAE



### Présentation et objectifs

L'Institut universitaire de santé (IUS) organise une partie des enseignements de la Licence en soins infirmiers conjointement avec les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Bastia et d'Ajaccio (arrêté du 31 juillet 2009). Les étudiants en soins infirmiers obtiennent conjointement le diplôme d'Etat et le grade de Licence.

Le cursus se déroule entre les IFSI (Bastia ou Ajaccio) et l'IUS (Corte), en 3 ans (6 semestres et 180 ECTS) de niveau licence (bac +3).

La formation repose sur l'alternance entre théorie et pratique. Elle est découpée en six semestres de vingt semaines chacun, équivalant à 4200 heures :

- formation théorique de 2100 heures, sous la forme de cours magistraux (750 heures), travaux dirigés (1050 heures) et travaux personnels guidés (300 heures)

- formation pratique (stages) de 2100 heures

Cette formation nécessite un travail personnel complémentaire, estimé à 900 heures, soit 300 heures par année de formation.



### Enseignements dispensés

Les enseignements sont organisés en unités d'enseignements et recouvrent six domaines :

**Sciences humaines, sociales et droit :** les cours magistraux sont assurés par les universitaires et les formateurs, les travaux dirigés et les travaux personnels sont guidés par les formateurs, à l'IFSI.

**Sciences biologiques et médicales :** les cours magistraux sont assurés par les universitaires, les travaux dirigés et travaux personnels sont guidés par les formateurs, à l'IFSI.

**Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes :** ces enseignements et travaux dirigés sont au cœur de la formation et de la profession d'infirmier.

**Sciences et techniques infirmières, interventions :** ces UE sont au cœur de la formation et de la profession d'infirmier.

**Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière :** ces UE sont le plus souvent travaillées sous forme de situations cliniques qui permettent aux étudiants de mobiliser un maximum de connaissances acquises en formation.

**Méthodes de travail :** il s'agit de l'apprentissage des techniques d'information et de communication, de la recherche documentaire et de la rédaction de documents écrits, ainsi que de l'anglais professionnel.

Dans le cadre du système de crédits européens ECTS (European Credits Transfer System), chaque unité d'enseignement correspond à un nombre défini de crédits, un semestre correspond à 30 crédits.

Un service sanitaire pour les étudiants en santé :

Les étudiants en santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique, kinésithérapie et soins infirmiers) doivent effectuer un service sanitaire. Celui-ci les conduit à concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention dans les écoles, les collèges, les EHPAD, les structures médico-sociales... liées aux problèmes régionaux de santé publique.



### Conditions d'accès

Etre titulaire du Baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme dans la limite de la capacité d'accueil (candidature via parcoursup : <https://www.parcoursup.fr>).

Pour les formations professionnelles (trois ans d'ancienneté), un dossier d'inscription au concours doit être déposé dans un IFSI.



### Contacts

#### Directeur des études

**Brunini Virginie**

0495450064 | [brunini\\_v@univ-corse.fr](mailto:brunini_v@univ-corse.fr)

**De Rocca Serra Dominique**

0495524126 | [deroccaserra\\_d@univ-corse.fr](mailto:deroccaserra_d@univ-corse.fr)

#### Secrétariat pédagogique

**Gutierrez Sylvie**

0495450633 | [gutierrez\\_s@univ-corse.fr](mailto:gutierrez_s@univ-corse.fr)



## Compétences visées

L'acquisition des compétences en situation et l'acquisition des activités de soins se font progressivement au cours de la formation. Le portfolio est un outil qui sert à mesurer la progression de l'étudiant en stage. L'étudiant y note ses objectifs de stage et ses acquisitions au cours des stages.

Pour obtenir le diplôme d'Etat d'infirmier, il est nécessaire que les dix compétences suivantes aient été acquises :

- Cinq compétences constituent le « cœur de métier » :
  - . Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine des soins infirmiers
  - . Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
  - . Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
  - . Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
  - . Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- Cinq compétences « transverses », communes à certaines professions paramédicales :
  - . Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
  - . Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
  - . Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
  - . Organiser et coordonner des interventions soignantes
  - . Informer et former des professionnels et des personnes en formation



## Modalités de contrôle des connaissances

L'évaluation est réalisée soit par un contrôle continu, soit par un examen final, soit par ces deux modes de contrôles combinés.

L'acquisition des compétences en situation et l'acquisition des activités de soins se font progressivement au cours de la formation.



## Attendus nationaux ou spécifiques

- Intérêt pour les questions sanitaires et sociales
- Qualités humaines et capacités relationnelles
- Compétences en matière d'expression écrite et orale.
- Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique
- Compétences organisationnelles et savoir être



## Stages

2100 heures de stages réparties sur les trois années.

Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité pour les stages en Corse et sur le continent. Pour en savoir plus, contactez le service aux étudiants : [stages@univ-corse.fr](mailto:stages@univ-corse.fr)



## Insertion professionnelle

### Secteurs visés :

Les infirmiers interviennent de manière autonome et en collaboration, dans le cadre d'équipes pluriprofessionnelles. Les lieux d'exercice sont très variés : établissements de santé publics ou privés, domicile, santé publique, médecine scolaire, médecine au travail, humanitaire. Les infirmiers peuvent aussi accéder à des postes d'encadrement et de formateur en institut de formation en soins infirmiers, ils passent alors un diplôme de cadre de santé. Ils peuvent aussi accéder à des postes de directeurs de soins dans les établissements de santé.

### Métiers visés :

- Infirmier en soins généraux

Consultez les chiffres clés sur <https://enquetes.universita.corsica>



## Poursuites d'études

Spécialités infirmières accessibles après le DE infirmier : infirmier de bloc opératoire, infirmier-anesthésiste, et puéricultrice.

Diplôme de cadre de santé afin d'accéder à des postes de directeurs de soins dans des établissements de santé.

Le grade de licence permet aux infirmiers de poursuivre des études universitaires.

Pour en savoir plus, contactez le directeur des études.

### Plus d'informations sur :

- La préinscription
  - L'inscription
  - La vie étudiante : engagement étudiant, activités culturelles et sportives...
- >>> [studia.universita.corsica](https://studia.universita.corsica)



[Version détaillée de la fiche](#)



[www.universita.corsica](http://www.universita.corsica)

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE SANTÉ  
 UNIVERSITÀ DI CORSICA PASQUALE PAOLI  
 04 95 45 01 14 – [letreux\\_v@univ-corse.fr](mailto:letreux_v@univ-corse.fr)  
<https://ius.universita.corsica>  
<https://studia.universita.corsica>